

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone : 14.80

Secrétaire Général : TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle — Tél. 7.66

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les bureaux de Poste de France

CONTRE L'ALCOOLISME

L'Intolérable Privilege

Nous avons fait connaître les mesures prises par M. le général Goiran, commandant la 3^e Région, et par M. Morain, préfet de la Seine-Inférieure, afin de combattre efficacement le fléau de l'alcoolisme.

Interdiction est faite de vendre, à consommer sur place ou à emporter, de l'alcool sous quelque forme que ce soit : aux militaires valides ou blessés ; aux membres des familles de mobilisés bénéficiaires de l'allocation prévue par la loi du 5 août 1914 ; aux femmes et aux enfants de moins de dix-huit ans. Exception est faite, bien entendu, pour les boissons hygiéniques : les vins, bières et cidre.

D'autre part, les prescriptions concernant la police des cafés, brasseries et débits sont devenues plus rigoureuses. Des sanctions sévères ont été prévues contre les délinquants.

Ces mesures sont précisément celles qui avaient été proposées par la Commission régionale des cinq départements normands, instituée sur l'initiative de M. Morain, préfet de la Seine-Inférieure, — commission composée non seulement de fonctionnaires et d'hygiénistes, mais aussi d'élus : maires et conseillers généraux.

Pour si intéressantes qu'elles soient, ces décisions paraissent encore insuffisantes, car la Commission interdépartementale. Et c'est pourquoi elle a demandé une intervention énergique du pouvoir législatif afin d'arriver : à la suppression de la vente de l'alcool pendant la durée des hostilités ; à la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Ainsi que nous le disions avant-hier, un vœu si courageusement émis par les représentants des départements bouilleurs de cru trace leur devoir aux législateurs qui, désormais, ne sauraient demeurer indifférents aux manifestations qui se produisent de toutes parts.

Ces jours derniers, les représentants des Syndicats patronaux de l'industrie textile n'indiquaient-ils pas aux ministres compétents que l'un des obstacles principaux à la reprise et à l'intensité du travail était l'alcoolisme ? La Chambre de commerce de Paris ne vient-elle pas d'adopter un vœu en faveur de la suppression des bouilleurs de cru ? Et le préfet de la Seine, à l'exemple de plusieurs de ses collègues, n'a-t-il pas menacé de retirer les allocations aux femmes de mobilisés convaincues de fréquenter les débits ?

Or, parmi les mesures législatives les plus efficaces, il faut signaler surtout la réduction du nombre des débits et la suppression du privilège des bouilleurs de cru.

Le Parlement n'aura-t-il pas le courage de faire tout son devoir ?

Comme le disait le Journal des Débats, — analysant un vigoureux article de M. Jean Finot publié dans la Revue, — le grand malheur pour la France, c'est d'être un pays producteur d'alcool sous toutes ses formes. Nous comptons chez nous : 1 million 600.000 viticulteurs ; 1.400.000 récoltants de cidre ; à peu près autant de bouilleurs de cru ; 50.000 distillateurs professionnels fixes ou ambulants ; 500.000 marchands de vin ; plus de 50.000 marchands en gros. Il faut observer que les pays où des mesures draconiennes ont été prises sont, à cet égard, dans une situation infiniment moins délicate.

Mais la difficulté du problème à résoudre doit-elle impressionner nos législateurs jusqu'au point d'empêcher une réforme de laquelle dépendent l'avenir de la nation, l'existence même du pays ?

Car nul ne conteste aujourd'hui les méfaits de l'alcool.

En 1903, on avait commencé de battre en brèche le privilège des bouilleurs de cru, — privilège dont M. Joseph Reinach, par les arguments les plus irréfutables, démontrait tout récemment la criante, la scandaleuse injustice. Et le nombre des bouilleurs tomba de 1.437.000 à 302.000.

On ne persista pas dans cette voie salutaire. En 1906, à la veille des élections, les Chambres revinrent sur leurs votes, pour les considérations que l'on devine et qui n'avaient rien de particulièrement héroïque. Et aussitôt, le péril de s'accroître avec plus d'intensité que jamais.

De mesquines préoccupations ne sont pas de mise à l'heure présente, et l'état de guerre où nous sommes les doit faire disparaître. Si la paix, il sera difficile, il sera même impossible de faire aboutir une réforme qui, de toute nécessité, s'impose.

L'un des grands soucis des Chambres, doit-être, actuellement, la lutte contre le fléau de l'alcoolisme, cet « autre ennemi ». Et il ne faut pas se lasser de répéter que l'un des moyens de lutte les plus efficaces, — le plus efficace peut-être, — n'est rien autre chose que la suppression de l'injuste, intolérable et funeste privilège des bouilleurs de cru.

TH. VALLÉE.

Le Retour de M. Venizelos

M. Venizelos est parti pour le Pirée, d'où il repartira ensuite pour Mytilène.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 6 mai.

Les colloques des deux Chambres sont aussi paisibles aujourd'hui que le jour de la rentrée. Le Sénat ne siège d'ailleurs qu'à 4 heures tandis qu'au Palais Bourbon, la séance publique est à deux heures comme si l'ordre du jour était très chargé.

La distribution faite aux députés continue à être une distribution de guerre, c'est-à-dire que la plupart des documents concernent les événements actuels.

Les propositions émanant de l'initiative parlementaire, sont relatives aux orphelins victimes de la guerre, aux allocations aux familles des mobilisés, aux réquisitions des blés pour le ravitaillement civil, aux pensions à attribuer aux veuves des militaires, à la révision des nominations à des emplois de l'Etat pendant la durée de la guerre, etc.

Nous remarquons un volumineux rapport fait au nom de la Marine marchande sur les réquisitions des navires de commerce.

Plusieurs députés socialistes demandent la création d'un nouveau ministère, ce qui n'est pas sans étonner. Il est vrai que ce portefeuille serait celui de la santé publique et que tous les services de santé civile et militaire, d'assistance et d'hygiène y seraient rattachés. Est-ce que tous ces services-là n'existent pas déjà et n'appartiennent pas au Ministère de l'Intérieur ?

Si jamais cette idée est réalisée, nous demandons que le ministre de la santé publique ne soit pas un homme politique.

La Chambre sera très prochainement appelée à ratifier les modifications apportées par le Sénat à une proposition excellente dont l'auteur est M. J. Thierry, député des Bouches-du-Rhône. Cette proposition a pour objet de compléter, en ce qui concerne les actes de décès de militaires ou civils tués à l'ennemi ou morts dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du Code civil sur les actes de l'état-civil.

L'article premier, qui sera certainement voté tel quel, est ainsi conçu : « L'acte de décès d'un militaire des armées de terre ou de mer tué à l'ennemi ou mort des suites de ses blessures ou d'une maladie contractée sur le champ de bataille, de tout médecin, ministre du culte, infirmier, infirmière des hôpitaux militaires et formations sanitaires, ainsi que de toute personne ayant succombé à des maladies contractées au cours des combats ou des marches, ou blessé de l'armée ; de tout civil tué par l'ennemi, soit comme otage, soit dans l'exercice de fonctions publiques, électives, administratives ou judiciaires, ou à leur occasion, devra, sur avis de l'autorité militaire, contenir la mention : « Mort pour la France ».

On le voit, ce texte est assez large. Cet hommage aux morts aura même un effet rétroactif car il sera rendu à tous les militaires ou civils tués dans ces conditions depuis le 2 août 1914. L'officier de l'état civil inscrira les mots : « Mort pour la France » en marge des actes de décès déjà dressés.

Après le dépôt par le garde des sceaux d'un projet de loi concernant la réstitution, par suite de la guerre, des baux à loyer et l'annonce par le président d'un projet présenté par le ministre des finances tendant à élever la limite d'émission des bons de la défense nationale, la Chambre vote quelques projets urgents et reprend la discussion d'un projet tendant aux exploitations agricoles la législation sur les accidents du travail.

Ce projet, d'ailleurs, on le sait, les débats parlementaires depuis plusieurs séances.

On entend successivement MM. Manger, rapporteur ; Baugraud, Breton, Tournon, Queffelec, Lenoir, Brocque, Lugol, sur ce projet peu clair, mal équilibré. On semble ignorer que les principaux intéressés n'ont pas été entendus et ne peuvent pas l'être à cette heure.

Plusieurs amendements sont repoussés. On s'agit de la décision des présidents des groupes.

Un sénat, on ne s'est occupé que de deux questions intéressantes, sans pouvoir les soulever.

On a examiné un projet tendant à faciliter l'exécution des Travaux publics pendant la durée des hostilités et, après en avoir voté les articles, on a ajourné le vote sur l'ensemble.

La Chambre Haute a déclaré l'urgence sur la proposition de M. Bourgeois relative à la création à Paris d'un Office national des Pupilles de la Nation, puis, elle a décidé la nomination d'une commission de 18 membres pour l'examen du projet.

TH. HENRY.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 6 mai

Présidence de M. Paul Deschanel, président.

Les Loyers

M. Briand, garde des sceaux, dépose son projet de loi concernant la réstitution de certains baux. Le projet est renvoyé à la Commission compétente.

Crédit supplémentaire
M. André Hesse, au nom de la Commission du budget, lit un rapport tendant à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 250.000 francs, à titre d'avance remboursable au budget de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Le projet est adopté sans débat.

Les Accidents du Travail dans les Exploitations agricoles
La Chambre reprend la discussion du projet tendant aux exploitations agricoles la législation sur les accidents. Le débat est très confus.

Enfin l'article premier est adopté. Les articles suivants sont votés avec quelques modifications.

La Chambre décide de se réunir demain. La séance est levée.

TH. VALLÉE.

SENAT

Séance du Jeudi 6 Mai

Présidence de M. A. Dubost, président. L'assemblée vote le projet prorogeant certaines surtaxes d'alcool.

Le Sénat prend en considération la proposition relative aux « Pupilles de la Nation », puis s'ajourne au vendredi 14 mai.

La séance est levée.

LA GUERRE

276^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 6 mai, 15 heures.

Au Nord d'Ypres, nous avons repoussé facilement une attaque de nuit débouchant de Steenstraete. Les Allemands ont attaqué près de Zwartelen les tranchées de la cote 60, conquises le mois dernier par les troupes britanniques. Leur attaque, très violente, au cours de laquelle ils se sont encore servi de gaz asphyxiants, les a d'abord rendus maîtres de cette position. Nos alliés ont ensuite contre-attaqué et repris une partie des tranchées perdues.

Au Bois d'Ailly, la contre-attaque prononcée par nous dans la journée, a légèrement progressé. Nous avons repris une nouvelle partie de la position où les Allemands avaient pris pied le matin.

Pendant la nuit, les Allemands ont contre-attaqué sur le mamelon Est de Sillakerwasen, dont ils ont réoccupé le sommet. Tout le reste de notre gain dans la direction de la Fecht a été maintenu et consolidé.

Paris, 23 heures.

Journée calme, rien à signaler.

Official Report of the French Government

May, 6. — 3 p. m.

North of Ypres we easily repelled the foe's night attack debouching from Steenstraete. The foe attacked near Zwartelen the trenches of hill 60 conquered last month by the British troops; their attack which was very violent and during which they used suffocating gas enabled them to occupy this position. Our allies then made a counter-attack during which they have retaken part of the lost trenches.

In the Ailly wood, the counter-attack made by us yesterday, is progressing slightly; we took a new part of the position where the foe had taken a footing in the morning.

During the night the foe counter-attacked on the hill East of Sillakerwasen, of which they reoccupied the summit; the

remainder of our gain in the direction of the Fecht has been maintained and consolidated.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

(Communiqué du Maréchal French) :

Londres 6 mai.

La situation générale est stationnaire. Dans la matinée, les Allemands, employant des gaz asphyxiants, ont pris pied sur la colline 60.

Au Sud-Est d'Ypres, le combat, qui continue, a été précédé par une faible attaque, à l'Est d'Ypres, que nous avons repoussée facilement, en infligeant de grosses pertes à l'ennemi.

Dans la région de Givenchy, les Allemands ont fait exploser une mine et ont employé des gaz asphyxiants. Les efforts des Allemands de ce côté ont échoué complètement.

COMMUNIQUÉ RUSSE

(Communiqué de l'état-major de l'armée du Caucase).

Petrograd, 5 mai.

Un croiseur ennemi et d'autres petits vaisseaux se sont montrés dans la mer Baltique, devant Libau.

Dans la région de Rossieny, nous progressons avec succès.

Pas de changement sur le front qui s'étend jusqu'à la Vistule supérieure.

En Galicie la bataille entre la Vistule et les Carpathes se développe avec la même opiniâtreté. Sur la ligne de combat les Allemands ont amené de nouvelles forces considérables appuyées par une artillerie nombreuse. L'ennemi, ayant renouvelé ses attaques en masse, a subi des pertes énormes. Quelques-unes de nos unités se sont repliées sur la seconde ligne de fortifications à la suite de combats obstinés.

Dans la nuit du 2 au 3 mai, dans la direction de Strij, l'ennemi a repris une partie des tranchées de la montagne Makovka ; mais dans la nuit suivante, une contre-attaque de nos troupes l'a rejeté hors de ces tranchées. Nous avons fait plus de 1.200 prisonniers, dont 30 officiers.

Dans la région d'Angelof, sur le cours supérieur de la Lomnica, l'ennemi a prononcé dans la journée du 3, une offensive infructueuse sur un front d'une étendue assez considérable.

Dernière Heure

Démenti de la Victoire allemande en Galicie

L'ambassade de Russie fait savoir que les communiqués de Berlin et de Vienne relatifs à une grande victoire en Galicie occidentale, soit-disant remportée sur les Russes, ne correspondent aucunement à la réalité. Les combats engagés dans cette région ne donnent absolument pas lieu de parler de succès quelconques, même partiels, qui auraient été obtenus par nos adversaires.

Pour Ravitailler la Population civile

Paris, 6 mai.

MM. Viviani et Thomson, au sujet du ravitaillement de la population civile, ont fait à la Commission du Commerce une déclaration tout à fait rassurante, relativement aux stocks existants, mais, pour déjouer la spéculation et éviter une hausse artificielle du pain, le gouvernement a annoncé à la Commission qu'il se proposait d'user de son droit de réquisition.

M. Violette a retiré, en conséquence, sa motion relative à la réquisition des blés.

Dans les Dardanelles

Londres, 6 mai.

A la Chambre des Communes, M. Asquith annonce, au sujet des opérations dans les Dardanelles que le mouvement en avant se poursuit dans des conditions très satisfaisantes.

Steamer danois coulé

Londres, 6 mai.

L'équipage et 43 passagers du steamer *Cathay*, de 2.500 tonnes, appartenant au port de Copenhague, ont débarqué ce matin à Ramsgate.

Le *Cathay* qui allait en Chine a touché une mine ou fut torpillé mercredi soir dans la mer du Nord. Il coula en vingt minutes.

Naufrage d'un Vapeur

Londres, 6 mai.

Le steamer espagnol *José-de-Aramburu*, de Santander, se rendant de Bilbao à Cardiff, a coulé près de Landseid, dans la matinée, après avoir touché une roche.

L'équipage, composé de 22 hommes, a débarqué à Penzance.

L'Usurpation de la Qualification de « français »

La Commission du commerce et de l'industrie propose à la Chambre la ratification du texte suivant destiné à protéger les Sociétés et les produits français :

Article 1^{er}. — L'usage public de la qualification de « français » pour désigner une entreprise, une maison de commerce, une Société ou un produit, est interdit, sous les peines prévues à l'article 403 du Code pénal :

1^o A toute entreprise ou Société qui compterait au plus de plusieurs administrateurs ou directeurs étrangers, qui ne serait pas régie exclusivement par les lois françaises, qui serait la filiale d'une entreprise ou Société étrangère ;

2^o A tout produit qui ne serait pas fabriqué en France ou dans les colonies françaises par des entreprises ou Sociétés constituées et administrées conformément aux prescriptions du paragraphe premier.

Art. 2. — Les entreprises ou Sociétés qui ont pris la qualification de « français » avant un délai d'un an, à dater de la promulgation de la présente loi, pour se mettre en règle avec ses prescriptions ou pour faire disparaître cette mention « français » de leur dénomination, de leurs statuts, enseignes, prospectus, et autres modes de publicité.

Hommage anglais à l'Armée française

L'Observer de Londres a publié à la date du 2 mai le compte rendu d'un discours prononcé à Edimbourg, par lord Murray d'Ellbank.

Lord Murray a dit qu'il avait constaté la merveilleuse organisation de l'armée anglaise en France et que cette armée faisait l'admiration des Français. Il a ajouté qu'il avait été à Reims samedi dernier et qu'il n'avait pu s'empêcher de penser à la situation dans laquelle se trouvaient les habitants d'Edimbourg s'ils avaient eu, comme les Français, à supporter les rigueurs de la guerre.

Il n'est pas étonnant, a-t-il en outre lord Murray, que les Français montrent tant de courage et de dévouement. Un homme politique français m'a montré une lettre qu'il venait de recevoir de son fils, âgé de 19 ans, qui est dans les tranchées. Dans cette lettre, le jeune homme disait à son père : « Je ne te reverrai probablement jamais, mais je me réjouis d'être né de façon à pouvoir mourir en 1915 pour la France. C'est là le sentiment que nous éprouvons dans toutes les tranchées ».

Un général anglais qui se trouvait avec les Français dans maintes situations désespérées, m'a dit qu'il ne savait pas auparavant que les hommes puissent être aussi braves et que le tir de l'artillerie soit aussi précis. Il m'a déclaré que l'armée française était une réunion de héros anonymes, allant joyeusement à la mort et ne songant qu'à l'honneur de la France. Et il a ajouté que les soldats français d'à présent étaient pareils à ceux du temps de Napoléon 1^{er}.

Le Rôle exact de l'Angleterre

Après avoir exposé longuement les difficultés financières qui s'appliquent à des opérations s'étendant sur une aussi vaste échelle et aux complications qui viennent de la guerre, M. Lloyd George a déclaré, devant la Chambre des Communes :

Il conviendrait de la part de nos alliés de déterminer le rôle exact de la Grande-Bretagne et de fixer les meilleurs services qu'elle peut rendre dans la coopération.

Elle peut continuer à maintenir sa suprématie sur mer, c'est là un service des plus précieux qu'elle a rendu jusqu'à présent, et aussi des plus essentiels, si la guerre se prolonge.

Elle peut continuer à entretenir une armée aussi grande que celle des pays continentaux.

Elle peut enfin rendre un troisième service, qu'elle a rendu dans la période napoléonienne, et qui consiste à assumer la charge des finances de ses alliés.

L'Angleterre peut parfaitement rendre le premier et le troisième services ; mais le deuxième est soumis à certaines limites.

Nous avons organisé une armée énorme. Mais le jour est arrivé où des réclamations sont à prévoir contre le recrutement, dont on peut craindre l'impact sur la fabrication des munitions et l'exportation des marchandises. Cependant, toutes choses considérées, il y a encore une ample marge pour le recrutement.

L'Echange des grands Blessés

Selon un télégramme de l'agence Wolff, le second échange de grands blessés allemands et français se trouverait retardé par la faute de la France, qui n'y aurait pas encore donné son assentiment. Cette assertion est le contraire de la vérité. Dès le 18 février, le gouvernement français adressait à l'ambassadeur d'Espagne à Berlin, pour qu'elle fût transmise au gouvernement allemand, la liste des infirmes qui devraient, selon le nouveau lieu, sous condition de réciprocité, au rapatriement ou à l'internement en pays neutre.

Le 20 février, le gouvernement impérial répondait de façon évasive. Néanmoins, pour ne pas différer la réalisation d'une œuvre philanthropique, ne s'avant renvoyé, dès le début de mars, tous les blessés allemands dont l'état était en conformité avec la liste proposée.

En réponse à cette mesure bienveillante, le gouvernement allemand prétendit obtenir un échange numérique par tête de prisonnier, soldat pour soldat, et officier pour officier, et ramena dans ses camps de concentration une grande partie des blessés français réunis à Constance.

Depuis cette époque, le gouvernement allemand a proposé de procéder le premier de chaque mois à un nouvel échange. Nous avons accepté. Mais malgré nos demandes répétées, les Allemands se sont systématiquement abstenus d'accepter officiellement une liste commune d'infirmes, de manière à pouvoir retenir selon leur bon plaisir un plus ou moins grand nombre de blessés français.

La Commémoration des « Mille »

Le Télégramme du Roi Victor-Emmanuel

Resté à Rome pour les graves raisons politiques que l'on sait, le roi d'Italie n'a voulu que cette décision fit naître un malentendu et que l'opinion interprétât son absence comme une abstention.

Il a adressé au syndic de Gènes la dépêche suivante qui achève de donner à la manifestation de mercredi toute sa portée nationale.

« Si les préoccupations gouvernementales, changeant mon désir en regret, m'empêchent de prendre part à la cérémonie qu'on célèbre à Gènes, ma pensée se sépare cependant pas aujourd'hui du rocher de Quarto. L'envoie mon salut ému à cette ville célèbre de la mer de Ligurie où il ne cédait qu'à la prière du capitaine des Mille avec une hardiesse immortelle vers un sort immortel. Et avec la même fermeté, le même chaleur de sentiments qui guidèrent son grand aïeul, je tire, de la concordie qui préside à la consécration de la mémoire des Mille, la confiance dans l'avenir glorieux de l'Italie.

« VICTOR EMMANUEL. »

Il est à peine besoin de faire remarquer la mention voulue par le roi de Giuseppe Mazzini, quoique républicain, et parce que patriote italien. Et le mot final sur l'avenir glorieux de l'Italie, dans sa simplicité, l'accent d'une décision et la solennité d'un engagement.

C'est la note que donne toute la presse après avoir pris connaissance de la parole royale.

« Gazzetta del Popolo » a fait, à propos de Mazzini, écho à la pensée de Victor Emmanuel et rappelle qu'il y eut toujours, dans la question nationale, profond accord entre les souverains de Savoie et le théoricien républicain.

« C'est Mazzini qui, par sa lettre au roi Charles-Albert en 1831, invoqua l'unité de la patrie, prêt à sacrifier pour cet idéal son ardent foi républicaine. Il n'y a aucun doute sur la signification de cette reconnaissance de la part du roi de toutes les forces qui, parties des tendances les plus opposées, coopèrent dans un accord admirable à former l'unité de l'Italie ».

Le grand organe de Milan, le *Corriere della Sera* publie un article qui se termine par cette phrase remarquable :

« L'Italie au pied des poteries, à l'ombre des prisons, sous l'éclair des baïonnettes, montra un entêtement magnanime. Chaque fois que la destinée des peuples lui fera appel, l'Italie répondra toujours. « Présente la jamais nous ne pourrions être accusés de nous être abstenus. Quarto ne marque pas une fin, mais un commencement. »

Les Fêtes de Quarto

Un banquet a été donné, dans la soirée de mercredi, au Théâtre de Gènes.

À la table d'honneur, on remarquait la présence du maire de Gènes, de M. Gabriele d'Annunzio, des vice-présidents de la Chambre.

L'entrée de M. Gabriele d'Annunzio au Théâtre a été saluée par de chaleureuses ovations.

Au champagne, le maire de Gènes et le sénateur Giovanni ont porté des toasts. Il ont été très applaudis.

Le toast de M. d'Annunzio a soulevé de nouvelles ovations prolongées.

La ville a été illuminée dans la soirée. Sur les places, les musiques ont donné des concerts où la foule a salué, de ses acclamations, les hymnes patriotiques.

Des cortèges ont circulé dans les rues.

Un Toast de d'Annunzio

M. J. Carrère, correspondant du Temps, relate ainsi la fin des solennités qui se sont déroulées à Gènes :

« Inoubliable matinée de mercredi avait laissé, dans Gènes

Chez les Neutres

L'Italie Inquiète des Allemands

Les journaux de Berlin affectent de ne pas voir que les passes diplomatiques du prince de Bulow sont de l'écriture en l'air. Ils font semblant d'espérer que la situation s'améliorera au tout au moins restera encore en suspens. Mais l'irritation et l'inquiétude persistent dans leur langage.

La Gazette de Voss s'écrit amèrement :

« Nous ne pouvons abandonner déjà tout espoir dans une solution pacifique de la tension existante. Ce serait une atteinte à l'honneur de l'Italie si cette nation paraissait en guerre contre ses anciens alliés. »

« L'intervention italienne ne déciderait pas de la fortune de la guerre. Notre foi dans le résultat final ne serait pas ébranlée par un adversaire de plus. »

Le Lokal-Anzeiger, particulièrement intéressant par son caractère officieux, insiste sur le fait que l'échange de notes entre Vienne et Rome n'est pas encore terminée. « Ainsi, dit-il, une solution pacifique est toujours possible, mais il n'en faut pas moins envisager la situation comme très sérieuse. Quelle que soit, ajoute-t-il, la décision des jours prochains, nous y ferons face avec calme et sang-froid. »

Les autres journaux tiennent un langage qui manque surtout de calme et de sang-froid.

L'incertitude actuelle ne peut durer

Quelques journaux annoncent que le comte Goltzowski arriverait à Rome muni de pleins pouvoirs pour continuer les négociations diplomatiques. Ainsi si l'entente pouvait s'établir dans de prochaines conversations, le Cabinet de Vienne n'aurait plus qu'à ratifier l'accord éventuel élaboré à Rome.

La nouvelle de l'arrivée du comte Goltzowski est partie d'un tel effet, qu'elle n'a été confirmée ni démentie officiellement à Vienne ou à Rome.

La diplomatie italienne continue à travailler avec le secret le plus absolu, et il est difficile encore aujourd'hui de savoir la raison exacte de l'absence du souverain et des ministres à la cérémonie de Quarto.

L'impression dominante est que l'incertitude actuelle ne peut plus durer, et que la solution dans un sens ou dans l'autre est imminente.

L'ouverture du Parlement, fixée au 12 mai à la dernière séance de la Chambre, apportera probablement la clarté du mystère, si la solution n'est pas éclaircie déjà avant cette date.

L'attitude de la Grèce

Le Daily News a reçu d'Athènes à la date du 5, et d'une source particulière digne de foi, la dépêche suivante :

« J'apprends que si l'Italie renonce à garder la neutralité, la Grèce suivra son exemple. »

La Roumanie et la Bulgarie

Un télégramme de Salonique à la Gazette de Turin annonce qu'un accord militaire a été conclu entre la Roumanie et la Bulgarie. Cet accord prévoyait une alliance politique formelle, engageant les deux États à se soutenir mutuellement en cas de guerre.

Les préparatifs roumains

On mande de Bucarest, 24 avril :

On signale les deux faits suivants :

1° L'autorité militaire vient d'aviser tous les employés des voies ferrées roumaines, que désormais ils appartenant à la section dite des chemins de fer et qu'ils recevraient en temps opportun de plus amples instructions.

2° L'autorité militaire fait transporter tous les appointements, le matériel pour lancer des ponts, sur les bords du Danube, frontière serbe.

Ru outre, on remarque une grande activité dans tous les ateliers militaires. Les milieux officiels suivent très attentivement la marche des événements, en Bulgarie et en Grèce.

L'attitude de la Bulgarie

Le Times a reçu de Sofia la dépêche suivante, datée du 30 avril, et dont la transmission a été retardée en Bulgarie :

« On admet que la Bulgarie est à la veille de prendre des décisions graves. L'opinion publique tend de plus en plus vers la coopération avec les puissances de la Triple-Entente, et il y a lieu de croire que les cercles les plus importants partagent ce sentiment, mais il subsiste une certaine inquiétude au sujet d'attaques possibles et du manque de garanties. »

EN AUTRICHE

Les Opérations Russes

Un communiqué allemand annonce qu'une armée austro-allemande, sous le commandement du général von Mackensen, a forcé le front russe entre la frontière hongroise et le confluent de la Vistule et de la Dniestr, et qu'elle poursuit l'armée russe désorganisée.

De son côté, un communiqué autrichien dit que les forces austro-allemandes ont attaqué les positions fortifiées des Russes dans la Galicie occidentale et repoussé nos alliés sur le front Malastof-Gorlice-Gromnik et ont capturé 8.000 prisonniers, avec de nombreux canons et mitrailleurs.

Quant aux communications russes, il dit simplement que des éléments ennemis ont réussi à passer sur la rive droite de la Dniestr, mais que le front russe a été empêché de progresser sur cette rive. Le communiqué ajoute que les combats ont été particulièrement acharnés dans les régions de Torkhof et Bitch, au sud-est de Tarnof.

Si nous a été donné de constater, depuis le début de la guerre, la parfaite vérité des communications russes, par contre, nous avons en, presque chaque jour, à signaler les invraisemblances, les mensonges, le bluff grossier des communiqués allemands et plus particulièrement des communiqués autrichiens, les nouveaux cris de victoire que nous ont donnés les deux complices, nous ne sont pas plus faits que les précédents pour ébranler les alliés.

Il est certain qu'une grande bataille se déroule en ce moment en Galicie Occidentale, entre Przemyśl et Cracovie, que cette bataille se poursuit avec un acharnement extrême et que les Austro-Allemands font sur ce point des efforts surhumains pour arrêter leurs adversaires. Nous savons que la lutte continue, favorable aux Russes. Il ne nous reste qu'à attendre, avec pleine confiance, le résultat.

Est-ce un bluff allemand

Le communiqué allemand relatant la « grande » victoire remportée sur les Russes en Galicie a produit à Berlin ce que nous dépechons de Copenhague qualifie d'accès de folie. La nouvelle n'a eu aucun effet sur la Bourse de Berlin, « dont les tendances, dit la même dépêche de Copenhague, sont restées fermes et hésitantes, en raison de certaines négociations internationales. »

Les journaux anglais, partant de cette victoire annoncée par les communiqués enne-

mis, estiment que c'est un nouveau bluff allemand. La Westminster Gazette dit, à ce sujet :

« Un des objectifs de l'Allemagne est de créer le doute et la confusion dans l'esprit des alliés : cette tactique se fera sentir dans toutes leurs opérations à l'Est et à l'Ouest. L'Allemagne, pour des raisons politiques, apparaît, est dans la nécessité absolue d'annoncer des victoires. Nous espérons que ces nouvelles n'auront pas plus de prise sur nos populations civiles qu'elles n'en ont sur nos armées en France. »

Le Globe dit simplement que les Russes se reprennent, ce qui signifie qu'une autre leçon est en préparation pour les Allemands.

Bataille acharnée en Galicie occidentale

On télégraphie de Petrograd au Daily-Chronicle :

Le front russe tout entier est maintenant engagé dans la bataille.

Les Allemands livrent des attaques isolées dans presque tous les secteurs où ils sont en contact avec les troupes ennemies, et il est encore impossible de savoir où se produira l'action décisive.

Le correspondant du Secolo télégraphie de son côté :

Dans les milieux militaires on constate que la grande bataille engagée depuis le 1^{er} mai sur tout le front ne donne rien maintenant qu'à des opérations partielles, mais que son caractère général se précisera bientôt.

Le combat est acharné de la Nida à la Dniestr et dans les Carpathes, surtout dans le secteur de Tarnof.

Berlin, une dépêche de Petrograd au Times fait observer que le front de 80 milles qui va de la Nida à Gladysow, dans les Carpathes, est actuellement le théâtre d'opérations importantes. Le feu de l'artillerie atteint une grande intensité dans la région de Tarnof et au sud de cette ville.

Mais elle ajoute :

« Il serait prématuré d'en déduire que l'ennemi a déjà déployé ses forces principales : il est probable que les Russes se trouvent en présence d'importantes avant-gardes dont le but est de dissimuler le déploiement de forces austro-allemandes plus considérables. »

« Les principaux centres d'activité sont Gladysow, Gorlice, Cierzkowitz, Tarnof, la région située au sud de cette ville et celle de la Nida inférieure. »

« L'objectif des opérations de l'ennemi sur la rive gauche de la Vistule est de soutenir le déploiement des troupes austro-allemandes concentrées près de Cracovie, lesquelles cherchent apparemment à gagner la rive droite de ce fleuve afin de tourner les positions russes dans les Carpathes. »

Une dépêche de Copenhague au Daily Telegraph fait du reste la remarque suivante :

« Des dépêches de très bonne source reçues ici constatent que l'offensive austro-allemande en Galicie n'a abouti qu'à un résultat local favorable aux ennemis, qu'on ne saurait qualifier de victoire. Les nouvelles répandues à ce propos n'avaient pour but que d'encourager l'Autriche et l'Allemagne et d'impressionner l'Italie. »

Les journaux allemands eux-mêmes déclarent qu'il n'y a pas lieu de parler d'une grande victoire. Le Berliner Zeitung notamment écrit :

« On a parlé d'une grande victoire ; mais il n'y a pas un être humain qui en connaisse les détails. Il est déraisonnable de commander à une nation de se réjouir sans lui dire pourquoi. »

L'Agence Wolff contre les exagérations

L'Agence Wolff publie un télégramme pour mettre le public en garde contre les exagérations concernant les opérations militaires en Galicie.

« Une agence, ajoute cette dépêche, a publié sous nos trois initiales, W. T. B. (Wolff-Telegraphen-Bureau) des chiffres manifestement exagérés sur les résultats des derniers jours. Cette agence va être poursuivie par nous. »

Capture d'un général allemand
Le général von Vedel, ancien commandant d'un régiment de dragons poméranien, chef d'une division de cavalerie, a été fait prisonnier par nos alliés devant Oesowitz. Von Vedel a tenté de se suicider, mais il fut désarmé. On signalait mercredi son passage à Vilna.

EN BELGIQUE

Furnes de nouveau bombardée

Les Allemands ont de nouveau bombardé avec vigueur Furnes, dit le correspondant à Amsterdam du Morning Post. Ils ont causé des dégâts sérieux. Des six avions qui coopéraient à cette action, deux ont été descendus et les aviateurs faits prisonniers.

L'Aérodrome de Ghistelles détruit

On annonce d'Amsterdam que l'aérodrome allemand de Ghistelles a été complètement détruit par des attaques répétées d'aviateurs alliés.

Après des combats acharnés, les Turcs ont été repoussés.

Grâce au feu des navires de la flotte alliée, des colonnes turques furent isolées sur différents points et obligées de se rendre.

Un Régiment turc anéanti

Des dépêches reçues mercredi soir de Mytilène annoncent qu'un régiment turc a été anéanti au cours des opérations des Dardanelles.

Un millier de nouveaux prisonniers turcs ont été transportés à Ténédos et à Moudros.

L'escadre alliée a bombardé les forts et les campements turcs de la côte.

Comment s'est opéré le débarquement

Les informations reçues au Caire sur l'action des alliés aux Dardanelles confirment la façon splendide dont le débarquement et la marche en avant se sont effectués.

A Sir-Bair, les hommes sautèrent des chaloupes et se dirigèrent vers la terre, avec de l'eau jusqu'au cou.

Ils n'avaient pas plutôt touché la terre, qu'ils s'élançaient en avant, en enlevant successivement trois hauteurs dans une seule charge à la baïonnette, parcourant ainsi plus de 3 milles à la course.

Un de ces hommes raconta :

« Rien ne pouvait nous arrêter, nous allions de l'avant, nos énormes gilets à enlèvement les Turcs à la pointe de la baïonnette, qu'ils lançaient ensuite par-dessus leur tête. »

« Les Turcs couraient devant nous en criant, en hurlant d'effroi. »

Après cette première poussée en avant, d'autres troupes arrivèrent, aidant celles qui avaient livré l'assaut à consolider les positions acquises.

Le feu de l'ennemi durant ce premier engagement était terrible. Les sharpshooters, les mitrailleurs, les fusils faisaient rage,

mais nos hommes ne bronchèrent à aucun moment.

Nos pertes sont naturellement très élevées, mais le grand nombre de blessures reçues sont très légères et les blessés seront à nouveau sur la ligne de combat après quelques semaines de repos.

Les blessés disent que les secours donnés par la Croix-Rouge sont simplement admirables. Les ambulanciers ont enlevé les blessés sous un feu terrible, sans montrer la moindre émotion ; la chose est d'autant plus digne d'éloge que les Turcs semblaient avoir pris les ambulanciers comme point de mire, fauchant les ambulances sans merci. Nombreux sont ceux qui tombèrent en accomplissant leur devoir.

Les pertes turques doivent avoir été énormes, nos troupes en ayant fait un grand massacre, rien que dans la charge à la baïonnette.

SUR MER

La Guerre Allemande aux Chaloupes

Les équipages des trois chaloupes anglaises *Jolanthe*, *Northward* et *Hero*, qui ont été débarqués à Hott, déclarent que leurs bâtiments ont été coulés, dans la mer du Nord, par un sous-marin allemand.

Tandis qu'ils pêchaient dans la mer du Nord, lundi, un sous-marin allemand apparut et leur ordonna de s'arrêter. Les équipages s'embarquèrent alors sur leurs canots, puis les Allemands déposèrent des bombes à bord de chacun des bâtiments qui sautèrent.

Les équipages ramèrent pendant huit heures et parvinrent à attirer l'attention en brûlant un vêtement.

Le *challenger* *Hero* essaya bien de se sauver mais après une poursuite de quelques heures, le sous-marin parvint à le gagner de vitesse et commença à le canonner. Le patron estima alors qu'il était plus prudent de s'arrêter.

Le chalutier britannique *Mercury* a été coulé à coups de canon par un sous-marin allemand, sans qu'on ait donné le temps à l'équipage d'évacuer le navire.

Six nouveaux chalutiers : *Hector*, *Progress*, *Rugby*, *Coquet*, *Northward-Hill*, *Bobwhite*, ont été coulés par des sous-marins allemands dans la mer du Nord.

LA GUERRE AÉRIENNE

L'Aviation de Bombardement

(Officiel)

Les communiqués ont à plusieurs reprises signalé les succès de nos escadrilles de bombardement. L'aviateur canadien parfois lui-même par le bruit des explosions on a pu constater les incendies de son entrepôt, mais c'est à la fois une observation nécessairement fugitive et incomplète.

Il a été possible, grâce à des renseignements donnés par des prisonniers, de mieux connaître l'étendue de quelques-unes des destructions opérées. Le tableau ainsi établi confirme l'importance des bombardements exécutés et démontre que nos aviateurs savent faire preuve d'un grand degré de précision dans le jet des bombes de grande hardiesse dans le vol.

22 mars. — Bombardement de la gare de Briey et de l'embranchement Conflans-Briey-Metz. Des dépôts d'approvisionnement sont détruits. La voie est coupée.

15 avril. — Bombardement de la gare de Saint-Quentin.

Le dépôt central de munitions dans les hangars de petite vitesse et une rame de 130 wagons (dont plusieurs contenant du benzol) brûlent complètement. L'incendie dure du 15 avril seize heures jusqu'au lendemain six heures. Toute la nuit l'entend les explosions des projectiles, 21 soldats sont tués.

28 avril. — Bombardement de Friedrichshagen. Les hangars sont endommagés. Un zeppelin est détruit.

Bombardement de la région Leopoldshöhe-Lorch. À la gare de Hellingen la remise des machines est complètement détruite ; deux locomotives de trains rapides ont été mises hors d'usage. Tout le matériel des gares de voies ferrées, armes et munitions, a été anéanti.

À la gare de 43 pionniers de landsturm ont été tués ou blessés ; deux avions ont été rendus inutilisables.

À Leopoldshöhe, le poste d'aiguillage a été atteint.

La circulation des trains a été interrompue entre Leopoldshöhe et Hellingen.

Aviateurs français dans la vallée du Rhin
Un aviateur français a survolé Volkenberg dimanche matin. Les troupes allemandes ont ouvert contre lui un feu nourri. L'aviateur s'est dirigé vers le Rhin et le Wiesenthal.

Deux aviateurs allemands se mirent alors à la poursuite et l'attaquèrent. Les coups de feu de l'artillerie de terre cessèrent et l'aviateur français en profita pour changer brusquement de direction et disparaître.

Quatre Zeppelins sur la côte anglaise

Un zeppelin a été aperçu mercredi sur la côte anglaise. Trois autres dirigeables furent également vus au-dessus de l'estuaire de la Tamise, mais le changement soudain de la direction du vent les obligea à repartir.

LES GAZ ASPHYXIANTS

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Nous lisons dans le Journal des Débats :

On s'attendait, lundi, à une communication de M. A. Gautier sur les vapeurs asphyxiants employées par les Allemands. L'attente a été déçue : M. A. Gautier, qui fait partie de la Commission qui étudie la question, n'a pas cru devoir entretenir l'Académie des travaux de celle-ci, au moins en public.

Nous savons, toutefois, et pouvons dire sans indiscretion que les études sont très avancées, et même achevées.

On sait parfaitement quels sont les gaz employés, à quels composés chimiques on les a décomposés. On sait parfaitement quelles précautions il faut conseiller à nos soldats pour s'en défendre, et ceux-ci sont déjà très sages s'en défendant.

Enfin, il y a pour rassurer les familles. Enfin, il y a pour rassurer les familles. Enfin, il y a pour rassurer les familles.

On ne peut pas dire que les Allemands n'aient pas trouvé de bonne raison pour ne pas rendre aux Teutons la monnaie de leur pièce.

Les méthodes que ceux-ci ont imaginées et employées, on les emploiera contre eux, sans retard, et en grand. On y utilisera les mêmes substances, et d'autres encore. On fera comme eux, aussi, autrement dit, on espère, mieux encore. Il n'est pas admissible qu'on ne lutte pas avec toutes les armes que l'adversaire lui-même a proclamées licites. Aussi sur ce point, et sur d'autres encore, va-t-on en user à son égard comme il a fait l'égard du nôtre. Par exemple, s'apercevant qu'il était trop imprudent d'en faire autant, il a été obligé de se tenir aux conventions, au « chiffon de papier ».

Le public sera unanime à approuver cette décision. Il y a des représailles qu'il n'admettrait pas ; mais dans le cas présent, ce qu'il n'admettrait pas, c'est qu'on s'abstienne, de notre côté, d'employer les procédés de guerre que l'adversaire a introduits.

Chronique Locale

Le départ de l'amiral Charlier

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le gouvernement du roi Albert n'a pas voulu que le contre-amiral Charlier et les officiers de son état-major quittassent le Havre sans emporter l'expression de la reconnaissance des Belges.

Et hier matin, de la part du roi, M. de Broqueville, ministre de la guerre et chef du Cabinet, a fait remettre les distinctions suivantes :

Croix de grand-officier de la Couronne, au contre-amiral Charlier.

Croix d'officier de l'Ordre de Léopold, au capitaine de frégate Revault.

Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, au lieutenant de vaisseau de Penfentenyo.

Croix d'officier de la Couronne, au capitaine Gouilly.

Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, au lieutenant Rossignol.

Citations à l'ordre du jour

Nous relevons au Bulletin des armées de la République, la citation suivante à l'ordre de l'armée :

Sous-lieutenant Flavien, 266^e d'infanterie. A l'attaque d'un village, le 4 décembre, commandant une section de mitrailleuses. Sommé de se rendre par les Allemands qui s'étaient rapprochés pendant la nuit, a répondu comme la vieille garde à Waterloo. A envoyé une dernière rafale à l'ennemi ; a pu réussir à sauver ses pièces et se joignant à son commandant, a chargé avec lui à la baïonnette. Est disparu pendant cette charge.

Le sous-lieutenant Flavien du 266^e, qui s'est brillamment conduit, d'une façon si française et si gauleuse, est le professeur du Lycée du Havre. Il occupait l'an dernier la première classe de Mathématiques.

Ajoutons qu'en outre de ses collègues, M. René Sirel, professeur de seconde, commandant une section de mitrailleuses à la bataille du Château, le 22 août et a trouvé là une mort glorieuse.

Nouvelles militaires

Armée active (infanterie). Sont promus :

Au grade de colonel, M. Gibon-Guilhem, du 39^e.

Au grade de lieutenant-colonel, M. Despiéres, du 39^e.

Au grade de chef de bataillon, MM. Craplet, du 39^e, Fort, du 5^e, Pierson, du 319^e, Pineau, du 28^e, Gondalier de Tugny, du 129^e, Martin, du 38^e.

Au grade de capitaine, MM. Lespinasse-Fonsgrive, du 24^e, Waechter, du 119^e, Bidault, du 129^e, Roubaix-Savillan, du 5^e, Cotinard, du 28^e, de Brassier de Jocas, du 119^e, Lacroix, de Vineur, de Roubaud et Aubert, du 5^e.

Au grade de lieutenant, M. Saloz, du 119^e. Au grade de sous-lieutenant, MM. Messtecro, du 23^e, Girard, du 339^e, Joly, du 39^e, Sivan, du 39^e, Viroilaud, du 28^e.

Artillerie. — Au grade de capitaine, MM. Bonnier et Blot, du 43^e.

Au grade de lieutenant : M. Aubry, du 11^e. Au grade de sous-lieutenant : M. Courtin, du 11^e.

Infanterie. — (Mutations). Le lieutenant-colonel Léveque, du 28^e d'infanterie, passe au 7^e zouaves ; le chef de bataillon de réserve Verdet, du 36^e, passe au 3^e ; le capitaine Boncœur, du 1^{er} régiment des sapeurs-pompiers, passe au 28^e d'infanterie, maintenant détaché à l'aéronautique.

Le lieutenant de réserve Brenegot, des services spéciaux de la 3^e région, passe au 74^e.

M. Leixlard, officier d'administration à l'état-major de la 3^e région, est affecté temporairement au 74^e.

Les lieutenants de réserve Lefèvre, hors cadres, est réintégré au 23^e ; Laguerre, hors cadres, est réintégré au 23^e.

Artillerie. — (Réserves). M. Menon, marié, chef des logis au 11^e, est promu sous-lieutenant et maintenu.

Service de santé. — Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2^e classe de l'armée territoriale dans la 3^e région : MM. Angeli, médecin auxiliaire au 21^e territorial ; docteur Brantot, de l'hôpital complémentaire n° 24 à Forges-les-Bains ; docteur Boncœur, médecin auxiliaire de la place du Havre ; docteur Labourgeois, de l'hôpital complémentaire n° 36 à Bernières-sur-Mer ; Noury, soldat à la 3^e section d'infirmeries.

Après huit mois d'ennui

Depuis le 20 août, à la bataille de Rosy, le jeune Henri Frémont, caporal au 74^e régiment d'infanterie, n'avait pas donné de ses nouvelles.

Malgré toutes les démarches faites par son père, M. Frémont, adjoint au maire de Honfleur, conseiller d'arrondissement, soit auprès des camarades ou des chefs, ou de la direction de l'armée, on n'avait eu aucun renseignement sur le militaire, on finit par se résigner à supposer qu'il avait été tué au cours de ce combat, et non identifié.

Il n'en était rien, hélas ! et, dimanche, après huit mois de légitime anxiété, M. Frémont recevait de son fils une lettre envoyée de Flessingue (Hollande), lui apprenant qu'il était en bonne santé et serait bientôt rapatrié par les soins du consulat de France. On juge de la joie des parents qui pourront bientôt embrasser leur fils qu'ils croyaient perdu à tout jamais.

Le jeune caporal avait été blessé à Rosy. Caché et soigné par des Belges, il a réussi, au prix de combats de difficultés, à gagner il y a quelques jours, la Hollande.

COUPONS ÉTRANGERS

La Banque Hollandaise-Américaine, 41 rue Billef-Wall, à Paris, achète et change les coupons d'exportation de coupons étrangers et des chèques-dividendes.

Prohibitions de sortie

MM. les Exportateurs sont avisés par la direction des Douanes du Havre qu'il a été décidé que les autorisations d'exportation délivrées par la commission interministérielle des dérogations aux prohibitions de sortie, ou qu'elle délivrera à l'avenir, devront être utilisées dans le délai de deux mois, à partir de leur date.

Les déclarations de sortie ou d'embarquement devront être déposées en douane avant l'expiration de

Le Meilleur Laxatif



à base d'extraits de plantes
un seul grain

DONNE UN RÉSULTAT LE LENDEMAIN MATIN

**Chasse la bile
Purifie le sang
Evacue l'intestin
Nettoie l'estomac
Elimine l'acide urique
Régularise les fonctions digestives**

2 fr. 25 le Flacon de 50 GRAINS pour 3 mois de traitement
1 fr. 25 le 1/2 Flacon de 25 Grains pour 6 semaines de traitement
0 fr. 50 la pochette de 8 Grains pour 2 semaines de traitement

France domicile dans le monde entier.

64, B^e Port-Royal, Paris

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** maximum six lignes sont tarifées **2 fr. 50** chaque.

AVIS AUX MILITAIRES

LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET DE CHAUFFEURS
Prix Modérés
Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.
Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés.

ON DEMANDE un ouvrier spécialiste pour l'automobile.
— 32 —
PARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE
— (8086)

PERDU

CHIENNE épagneule, bretonne, queue courte, tachetée brune.
La ramener ou fournir renseignements, 7, Villa Saint-Roch. Récompense.

PERDU Mardi de 4 à 6 heures, une boucle d'oreille, brillant, souvenir de famille. — Prendre l'adresse au bureau du journal.
[Bonne récompense].
(94982)

REMERCIEMENT

Monsieur Rebeuf remercie le jeune Emile LEROY, de lui avoir remis la somme de 40 francs qu'il avait perdue au marché du Rond-Point.
(94812)

ON DEMANDE
UN MARCEUR-MINERVISTE
à l'imprimerie FREMONT, 29, rue Casimir-Perier

ON DEMANDE
UN OUVRIER CORDONNIER
Travail assuré
Chez M. DUPONT, 11, rue Bellot. — 6.7 (94972)

ON DEMANDE **DEUX MÉCANICIENS**
sérieux pour conduire machines réfrigérantes. Bonnes références exigées.
Ecrire Boite postale 482, Havre. (94782)

ON DEMANDE **UN CHAUFFEUR**
très sérieux, des Journaux liers et des Jeunes Gens pour lavage des bouteilles. — Prendre l'adresse au bureau du journal.
(9474)

BON OUVRIER PLOMBIER-COUVREUR
pour emploi permanent, est demandé aux Chantiers AUGUSTIN NORMAND. — 5.7 (94939)

ON DEMANDE **une bonne CUISINIÈRE**
pour restaurant, avec références sur place.
Ecrire au bureau du journal, aux initiales B. L.

Paris HOTEL MONT-FLEURI

21, avenue de la Grande-Armée (Etoile)
Construit 1913. — Confort moderne
Cuisine soignée
30 % Réduction pendant la Guerre

ON DEMANDE 1^{er} bons commis épi-
ciers, capables d'assurer
un service journalier de commandes ; 2^e un
homme de 40 ans environ, apte à diriger person-
nel. Places stables. Bons appointements. —
S'adresser aux COMPTOIRS NORMANDS, rue d'Har-
leur, Gravelle. 7.8.9 (94977)

MARÉCHALERIE
ON DEMANDE UN BON FERREUR
Prendre l'adresse au bureau du journal.
(95022)

ON DEMANDE
UN HOMME pour faire les
Nettoyages.
S'adresser, 128, rue Victor-Hugo. — (9446)

ON DEMANDE
DES MANŒUVRES
Scierie-Caisserie André MORICE, 388, boulevard
de Gravelle. (9496)

Maison Cafés
Demande **Jeune Homme solide** pour
travail de magasin. Bons appointements.
Ecrire : A. F., bureau du journal. — Joindre
références. (94832)

ON DEMANDE
des Jeunes Gens
de 13 à 15 ans, 60, rue Vauban, Gravelle.
(94852)

ON DEMANDE **UN JEUNE HOMME**
assez fort pour travailler
dans une Brasserie.
S'adresser au bureau du journal. (94912)

ON DEMANDE **UN JEUNE HOMME**
de 15 à 16 ans, présenté
par ses parents, pour faire
les courses et le nettoyage.
Prendre l'adresse au bureau du journal.
(9504)

CONDUCTEUR Machine à Vapeur,
non mobilisé, demandeur
emploi ; au besoin chauff-
ferait et conduirait Petit
Appareil à Vapeur. — S'adresser rue des Chantiers,
101, Gravelle-Sainte-Honorine. (94932)

JEUNE HOMME
Libre de tout service
militaire, connaissant
anglais, espagnol, de-
hors, complaisant, de-
mande emploi. — Ecrire bureau du journal,
R. A. S. (94802)

ON DEMANDE Une Femme de Ménage
pour la cuisine, pour aider au restau-
rant de 8 h. du matin à 6 h.
du soir. — B. A. V. A. T., restaurateur, boulevard de
Gravelle, 130, point 6. (94822)

FINE LINGÈRE EST DEMANDÉE
pour blouse, lingerie.
S'adresser au bureau du
journal. (94932)

ON DEMANDE une Personne sérieuse,
pour le ménage toute la
journée, nourrie et non
couchée.
S'adresser au bureau du journal. (95032)

ON DEMANDE **UNE FILLETTE**
de 10 à 17 ans
pour le ménage dans un
CAFÉ.
S'adresser au bureau du journal. (94812)

DAME SÉRIEUSE Demande à Gérer
une Boulangerie
Prendre l'adresse au bureau du journal.
(94932)

DAME habitant grand Pavillon, près le
Château d'Éau, désire prendre pour la
bonne saison des VACANCES.
Chambres confortables, service
de table soigné, jardin, jolie vue sur la campagne et
la forêt. Prix modéré. — Prendre l'adresse au
bureau du journal. (94972)

ON DEMANDE A LOUER
pour St-Michel ou Noël, **PAVILLON MODERNE**
ou **APPARTEMENT** avec 2 grandes chambres
de maître, salle de bains,oyer 1.800 à 2.000 francs,
préférence quartier St-Michel. — Ecrire de suite
M. S. 24, bureau du journal. (94702)

ON DEMANDE **A LOUER**
une Chambre meublée
avec petit déjeuner
du matin. Situation con-
trainte. — Ecrire E. M. bureau du journal. (94722)

ON DESIRE LOUER
PETITE USINE
Au Havre
Prendre l'adresse au bureau du journal.
5.6.7 (94082)

A LOUER Chambre meublée
avec cabinet de toilette et
pension confortable. Prix
modéré. — S'adresser 3, rue Just-Viel (Le Havre).
(9501)

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE
Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies
Vous qui Souffrez, N'hésitez pas :
PRENEZ UN CACHET « KARL »



Le Cachet **KARL**, produit
français est un calmant infail-
lible de l'élément douleur, quelle qu'en soit la
cause.
Migraines, Névralgies, Maux de tête, Maux de
dents, Rhumatismes, Fièvre, Courbatures, Grippe,
etc., etc., ne résistent pas à plus d'un ou deux ca-
chets. Cette action calmante est aussi accompagnée
d'une action tonique et fortifiante.
Les cachets **KARL** peuvent être pris à n'importe
quel moment et avec n'importe quoi. Son action ne
produit aucune fatigue pour l'estomac et l'usage fré-
quent n'a aucun inconvénient pour les personnes
délicates. Exiger les Cachets **KARL** et refuser tout
produit similaire. Aucun remède, aucun remède
préconisé pour les migraines et les névralgies ne lui
est comparable.

PRIX : 0 FR. 30 — LES 12 CACHETS : 3 FR.
EN VENTE : Toutes bonnes Pharmacies et principales Drogueries médicinales, France et Etranger
Dépôt au **PILON D'OR**
20, Place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souf-
frent en silence et sans oser se plaindre,
dans la crainte d'une opération toujours dan-
gereuse, souvent inefficace.

Ce sont les Femmes atteintes de **Métrite**
Celles-ci ont commencé par souffrir au
moment des règles qui étaient insuffisantes
ou trop abondantes. Les pertes blanches et
les hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux
d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux
idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans le
bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche
difficile et pénible. Pour guérir la **Métrite**, la femme doit faire un
usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise
sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.
La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** agit sûrement, mais à la
condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition
complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des
injections avec l'Hygiène des Dames (1 fr. 25 la boîte).
Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **Jouvence de**
l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir :
Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs,
Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Âge,
Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, toutes Pharmacies :
2 fr. 50 le flacon. 4 fr. 20 franco ; les 3 flacons, franco gare contre
mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie **MAG. DUMONTIER**,
à Rouen.

Notice contenant renseignements gratuits

A LOUER **UN APPARTEMENT**
NEUVEAU, de 4 pièces,
au centre de la ville.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (94772)

A LOUER **FERME** de 17 hectares,
à Etretat
S'adresser à Monsieur Alphonse
MARTIN, régisseur de biens au Havre, quai
d'Orléans, 11 bis. — (94930)

A LOUER à Harfleur, bords du canal et de
la Lézarde, **Pavillons de**
3 pièces, 3 pièces et 3 pièces avec 200 mètres
de jardin, facilités de crédit.
S'adresser à M. MOTET, 17, rue Marie-Thérèse.
— (9413)

A LOUER **APPARTEMENT MEUBLÉ** de 3 pièces,
cuisine,
chambre et salle à manger, eau et gaz. — S'adres-
ser 60, rue Bougainville, au 1^{er} étage. (94882)

AUTO-ÉCOLE
Pour être automobiliste MILITAIRE
adresser-vous au
GARAGE, 4, Rue du Havre, 4 (Sainte-Adresse)
EN FACE L'ÉCARTÉ
PRIX MODÉRÉS PAR LEÇON & A FORFAIT

ON DEMANDE D'OCCASION
TABLES & SIÈGES
Faire offres, LEROUX, 88, rue Demidoff.
5.6.7 (94902)

On demande A ACHETER
BELLE CHAMBRE A COUCHER
en palissandre
Faire offre au bureau du journal, C. S. D. (94902)

VÉRITABLES OCCASIONS
Moto-cyclette suisse et bicyclette à 2 et 4 roues.
2 Bicyclettes Hommes, marque J.-B. Louet.
1 Peugeot, 1 Acapela, 1 Harley.
1 Honelle, 2 Vélos d'enfant Peugeot.

4 Bicyclettes de dames, marque Daring.
1 Bicyclette Daring, 1 Acapela, 1 Peugeot.
3 Machines à coudre.

BRETON, 78, rue de Saint-Quentin.
(94892)

Plusieurs milliers de
TONNEAUX A HUILE
façon pétroliers, sont à vendre. — S'adresser à
Joseph Fries, commerce de tonneaux en gros,
Lucerne-Emmenbrucke (Suisse). 7.8 (94850)

DENTIERS

MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et dentiers haut et
bas livrés en 5 heures
Dents à 1 fr. 50. Dents de 12 à 15 fr. Dentiers dep.
35 fr. Dentiers haut et bas de 140 à 200 fr. de 200 à 300 fr.
Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets
Fournisseurs de l'UNION ÉCONOMIQUE
Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges
Extraction gratuite pour tous les Militaires
MaJD (1)



Nitrate de sonde - Sulfate de cuivre
Sulfate d'ammoniaque,
Cyanamide, etc., etc.
E.-G. MOUQUET 15, rue Rougemont
LE HAVRE
7.9 ()

A VENDRE
CIDRE extra garanti du Pays d'Auge
PRIX MODÉRÉ
Pour tous renseignements, s'adresser à M. A.
ANNE, propriétaire à Dives-sur-Mer (Calvados).
MaV—18mi (87162)

LE LOUVRE DENTAIRE
(Autrefois 19 et 74, rue d'Étretat)
est transféré
31, RUE DE METZ
DENTIERS
Livrables le jour même
RÉPARATIONS en 3 HEURES
MaVD (1862)

Fonds de Commerce à vendre

A VENDRE au Havre, pour le prix du maté-
riel, une **Brasserie** de
cidre avec Café-Brésil, faisant 24 000 fr.
d'affaires par an, tout au comptant.
S'adresser à M. TOUTAIN, rue de la Mailletaye,
102, ou rue des Remparts, 37. (94922)

Le Service des Chemins de Fer

Service établi au 11 Avril

LE HAVRE A SAINT-VALÉRY

STATIONS	1.3.3	1.3.3	1.3.3
Le Havre	dép.	4 35	12 42
Motenville	6	15	10 15
Grémonville	6	19	15 20
Doutteville	7	44	30 47
St-Vaast-Bosville	7	37	15 43
Ouqueville	8	14	15 24
Nerville	8	21	16 31
St-Valéry-en-Caux	8	31	16 41

SAINT-VALÉRY AU HAVRE

STATIONS	1.3.3	1.3.3	1.3.3
St-Valéry-en-Caux	dép.	7 17	12 46
Nerville	7	26	13 15
Ouqueville	7	31	13 20
St-Vaast-Bosville	7	39	13 28
Doutteville	7	46	14 01
Grémonville	8	14	15 14
Motenville	8	23	17 23
Le Havre	8	31	18 34

HAVRE
Imprimerie du journal **Le Havre**
4, rue Fontenelle
Administrateur-Délégué-Gérant : **O. RANDOLET**

— Que vont-ils faire de moi ? se de-
manda Paul Duchamp très anxieux.
Il eut vite l'explication désirée.
Dix minutes ne s'étaient pas écoulées
qu'il vit reparaitre le terrible chef, accom-
pagné du forgeron de la tribu.
Les deux hommes lui délièrent les jam-
bes et lui passèrent, à la place du lasso,
une nouvelle chaîne, plus forte que la pre-
mière, et dont les anneaux furent solide-
ment rivés à ses chevilles.
Ensuite, ses bras furent déliés aussi ;
puis le Serpent-Noir l'entraîna vers une
cabane, où il le laissa, sans lui adresser un
seul mot, sous la garde de deux jeunes
Indiens.
Cette fois, le malheureux se convainquit
que, désormais, c'en était fait à jamais de
sa liberté.
Il semblait condamné à mourir chez les
terribles Indiens Puelches.
Huit jours après que ces événements
s'étaient accomplis, deux cavaliers bien
armés cheminaient, vers la fin de l'après-
midi, sur une piste située à mi-côte de
l'une des plus hautes montagnes des
Andes.
Leurs chevaux allaient au pas, gravis-
sant avec peine la pente rocailleuse et as-
sez abrupte qui entourait le flanc de la
montagne.
— Eh bien, demanda l'un des hommes,
comment trouves-tu mon plan ?
— Pas mauvais, malgré quelques diffi-
cultés d'exécution, parfaitement idénia-
bles.
D'abord, tout dépend de la réception qui
nous sera faite par les habitants,

— Evidemment l'expédition n'est pas
sans risques.
Mais si la fortune doit sourire aux auda-
cieux, nous réussirons.
— Le fait est que nous ne manquons pas
d'un certain aplomb.
— Quand on songe que nous nous aventu-
rons à deux seulement dans ce pays de sau-
vages, si loin de tout secours possible.
— As-tu peur ?
— Un peu, je l'avoue.
— Je tiens encore à ma peau, j'ai cette fai-
blesse.
— Tu la conserveras, ta chère peau, sois-
en sûr, même si elle reçoit quelques écor-
chures.
— Il ne faut pas oublier que nous pouvons
compter pour six, avec nos revolvers et nos
carabines, et que, de plus, nos chevaux sont
excellents.
— Sans doute, nous sommes bien armés
et passablement montés.
— Enfin, nous verrons bien ce qui nous ar-
rivera, puisque le sort en est jeté.
— Mais arrêtons-nous un instant ; regarde,
là, sur ta gauche... Ne sont-ce pas des
toits que j'aperçois ?
— En effet.
— Donc nous arrivons à la tolderia du Lion-
Soleil ; nous verrons bientôt, sans doute, la
fameuse Vierge indienne, et nous touche-
rons presque au dévouement.
— Puisse-t-il ne point être funeste !
— Ainsi soit-il !
— A présent sortons nos revolvers, ou-
vrons l'œil et les oreilles, et fermons nos
lèvres.
— Sur cette recommandation faite à voix
basse et en français, les deux cavaliers con-

tinèrent d'avancer en silence, vers les ha-
bitations aperçues.
Ils débouchèrent bientôt sur une sorte
de plateau entouré de petits jardins, et
sur lequel s'élevaient une assez grande
quantité d'habitations rustiques, construi-
tes en bois, sans souci d'un alignement
quelconque.
A peine avaient-ils fait quelques pas
qu'une voix gutturale cria en langue
puelche :
— Arrêtez !... Qui êtes-vous ?...
— En même temps un Indien parut au seuil
d'une cabane, examinant avec surprise les
cavaliers.
— Amigos ! répondit le plus jeune des
deux compagnons employant la langue espa-
gnole.
— Au même instant l'Indien jeta une sorte
de sifflement aigu, bizarrement modulé.
— En moins d'une minute, plus de vingt
hommes parurent aux portes des habita-
tions, puis s'avancèrent vers les étrangers,
en les entourant.
— De quelle nation êtes-vous, demanda
rudement un Indien assez âgé et qui, par
son costume, semblait être un notable du
village.
— Chile (Chili), répartit un cavalier, d'un
ton assuré.
— Que venez-vous faire chez nous ?
— Nous venons voir l'illustre chef
Lion-Soleil, de la part du gouvernement
chilien.
— Nous avons à soumettre au grand To-
qui des propositions avantageuses pour la
puissante nation des hommes libres, et,
en particulier, pour les nobles Puel-
ches

— C'est bien ; vous verrez demain le
grand Toqui s'il consent à vous recevoir.
— En attendant, l'un de nos frères vous
prêtera son habitation pour y demeurer jus-
qu'au soleil levant ; vos chevaux s'abrite-
ront près du sien.
— Puis se tournant vers la foule, de plus
en plus compacte, qui s'était amassée der-
rière eux, il dit à voix basse :
— À peu d'autour des deux étrangers, l'Indien
ordonna d'une voix sonore :
— Que le Chat-Tigre s'approche. Il con-
duira les Chiliens sous son toit, il leur
donnera la nourriture du soir et il soignera
leurs courriers.
— Un Puelche de haute taille, d'apparence
souple, nerveuse et un peu féline, sortit
des rangs.
— Il vint prendre en mains les deux che-
vaux des étrangers.
— Que mes frères me suivent, dit-il, en
examinant alternativement les deux hom-
mes d'un regard pénétrant et soupçonneux.
— Les cavaliers mirent aussitôt pied à
terre.
— L'un d'eux, s'adressant au notable qui
l'avait interrogé, mit la main droite sur sa
poitrine, à la manière indienne, et dit gra-
vement :
— Merci à l'illustre chef qui nous reçoit
avec tant de bonté. Le gouvernement chi-
lien ne l'oubliera pas.
— Ensuite, il marcha sur les traces du
Chat-Tigre, qui entraînait les animaux.
— Les deux hommes, bientôt introduits
dans une cabane assez spacieuse, s'y in-
stallèrent sur des nattes.
— Puis, sur l'invitation de leur hôte qui
leur apportait des aliments, ils commen-
cèrent à manger, échangeant de temps à

— S'agit-il de la Vierge indienne, dont
la réputation est venue jusqu'à Santiago
même !
— Oui.
— Elle est la beauté, la lumière, la gloire
des Ancas ; elle doit être respectée, comme
elle est vénérée.
— Au moment où l'Indien faisait cette ré-
ponse emphatique, une sorte de roulement
de tambour, bizarre et prolongé, se fit en-
tendre soudain.
— Voici le signal, prononça gravement
le Chat-Tigre, mes frères doivent rentrer
tout de suite.
— Les deux hommes obéirent sans objec-
tion.
— Bientôt ils entendirent à travers la cloi-
son de la cabane, retentir des acclamations
gutturales.
— Étrange ! murmura l'un d'eux ; quelle
popularité !...
— Oui, répliqua l'autre ; c'est le pou-
voir de la beauté, de la superstition aussi.
— Les hommes sont les mêmes partout.
— Des enfants que l'on mène avec la magie
du mystère.
— Si l'interrompt, car la porte de l'habita-
tion venait de s'ouvrir.
— L'Indien notable qui les avait inter-
rogés la veille à leur arrivée parut sur le
seuil.
(A suivre).

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour
la légalisation de la signature O. RANDOLET
apposée ci-contre